

Le CPAS d'Uccle recherche

Deux ASSISTANTS SOCIAUX - Service social quartier 1ère ligne – Au barème BH de la fonction publique locale.

Contrat de remplacement à temps plein avec entrée en fonction immédiate.



Mission:

Assurer la guidance des usagers dans la résolution de leurs difficultés (sociales, médicales, psychosociales, financières, administratives, etc...) afin de leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine

Profil d'entrée :

<u>Diplôme requis :</u>

Diplôme de l'enseignement supérieur de type court : bachelier assistant social ou équivalence belge.

Compétences requises :

- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Pouvoir établir facilement des contacts ;
- Pouvoir anticiper et être proactif;
- Capacités d'autonomie professionnelle ;
- Avoir des connaissances minimales de l'outil informatique (Word, Internet);
- Connaissance élémentaire écrite et orale de la seconde langue (Selor Art. 8 – 10 ou assimilé).



Adresse Chaussée d'Alsemberg 860, **Uccle 1180**



Telephone 02 370 75 11



Intéressé.e?

Veuillez envoyer une lettre de motivation, votre CV ainsi qu'une copie de votre diplôme à l'attention de

Monsieur Marc VANDENBERGHEN. secrétaire général du CPAS

> à l'adresse mail : candidatures@cpasuccle.be

Tâches principales:

- Accueillir, informer et orienter les demandeurs d'aide, lors des permanences quotidiennes ;
- Analyser et traiter les demandes écrites (avis d'entrée d'hôpitaux, déclinatoires de compétence, demandes par un administrateur de biens, ou autres) ;
- Cibler la demande et assurer la collecte des informations (entretiens individuels, enquêtes sociales ou autres, rédiger les rapports sociaux ou autres);
- Proposer des solutions, élaborer des projets avec les usagers, en assurer le suivi et le(s) bilan(s) social (aux);
- Favoriser l'autonomie des usagers
- Veiller à ce que les usagers fassent valoir leur(s) droit(s) aux différentes prestations en vertu de la législation belge et/ou étrangère, et, dans certaines conditions, se substituer à eux en agissant à leur place;
- Participer à la révélation des besoins généraux de la population aidée ;
- Assurer la gestion administrative des dossiers ;
- Assurer un travail d'information, de collaboration/médiation avec les différents intervenants internes et externes au CPAS :
- Veiller aux principes de déontologie et de secret professionnel;
- Veiller au respect des règles et des procédures de travail, des délais, des normes et des règlements internes en vigueur ;
- S'informer régulièrement des nouveautés et/ou changements en matière législative et réglementaire et les appliquer ;
- Transmettre les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres services :
- Veiller notamment à la mise en règle des dossiers sur le plan administratif;
- Rédiger des rapports, notes etc. ;
- Assurer le remplacement des collègues absents ;
- Veiller à sa propre formation et à utiliser les méthodes les plus adaptées aux besoins des demandeurs d'aide :
- Assurer toutes tâches utiles à l'exécution de la mission.



!! Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues ! Merci de préciser le n° de référence de l'offre et/ou l'intitulé du poste avec service concerné.

Nous proposons:

- Un travail qui a du sens et la stabilité de l'emploi propre aux pouvoirs publics ;
- Deux contrats de remplacement à temps plein (37h30 /semaine);
- Respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée :
 - Régime de congé attractif : (38 jours à minima) via congés annuels + jours extra-légaux+ jours compensatoires à l'horaire d'été + jours congé sans solde ;
 - o Horaire souple selon le service et possibilité de prendre des congés en heure ;
 - Télétravail structurel 1 jour/semaine + possibilité d'effectuer du télétravail occasionnel à raison de max 2 jours/mois pour toutes les fonctions qui le permettent <u>avec</u> mise à disposition du matériel adéquat;

Des avantages financiers :

- Salaire conforme aux barèmes des pouvoirs locaux de la Région de Bxl-Capitale Niveau BH1. À titre indicatif rémunération mensuelle brute de 3.033,73€ sans ancienneté et 3.375,03€ pour 5 ans d'ancienneté.
- Une ancienneté valorisée : prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public ainsi que du secteur privé pour autant que cela puisse être utile à la fonction (moyennant remise attestation probantes)
- Titres repas (valeur faciale de 8€);
- o Allocation de fin d'année ;
- Une intervention dans les frais de transport (Gratuité STIB et remboursement de 80% pour les autres transports en commun);
- o Indemnités vélo ou piéton
- Prime de bilinguisme (Min 250,71€ brut / mois) sur présentation des certificats Selor connaissances écrite et orale élémentaire);

Autres avantages :

- Un large éventail de formations spécifiques, individuelles et/ou collectives ;
- Assurance hospitalisation à des conditions avantageuses ;
- Constitution d'une pension complémentaire (2ème pilier);
- Intervention dans les voyages scolaires
- Réductions et avantages octroyés dans certains commerces ucclois ;
- Aide et avantages d'accès aux plaines de jeux et crèches communales.
- Possibilités d'évolutions de carrière
- Une grande facilité d'accès :
 - Gare Uccle Calevoet (+De Lijn)
 - Tram/bus: 4/18/43/97/82/98



CPAS d'Uccle | OCMW van Ukkel Administration Centrale | Centraal bestuur

860 Chaussée d'Alsemberg - Alsembergsesteenweg | 1180 Uccle-Ukkel Tel 02 370 75 11 | IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1 www.cpasuccle.brussels | info@cpasuccle.be www.ocmwukkel.be | info@ocmwukkel.be



